

Note explicative relative au Document GMP+ C4 Tarifs 2018

L'ensemble des tarifs repris ci-dessous figurent dans le document GMP+ C4 Tarifs. Cette note explicative a été rédigée afin de clarifier le mode de calcul des cotisations à régler par les adhérents. Les exemples ci-dessous illustrent les différentes modalités de calcul.

Exemple 1

Entreprise de transport comptant plus de deux salariés certifiée pour le Transport et le Transport Routier d'aliments pour animaux.

Norme	Champ d'application	Observations	Total
GMP+ B4.1 / GMP+ B4	Transport, Transport routier	Plus de 2 salariés	246,00 €
		Cotisation	246,00 €

Le montant de la cotisation annuelle est de : 246,00 €

Exemple 2

Entreprise de transport comptant un ou deux salariés certifiée pour le Transport et le Transport Routier d'aliments pour animaux.

Norme	Champ d'application	Observations	Total
GMP+ B4.1 / GMP+ B4	Transport, Transport routier	1 ou 2 salariés ¹	105,00 €
		Cotisation	105,00 €

Le montant de la cotisation annuelle est de : 105,00 €

Exemple 3

Navire certifié pour le Transport et le Transport Fluvial d'aliments pour animaux.

Norme	Champ d'application	Observations	Total
GMP+ B4.3	Transport, Transport Fluvial		42,00 €
		Cotisation	42,00 €

Le montant de la cotisation annuelle est de : 42,00 €

Exemple 4

Entreprise certifiée pour la Production de Matières Premières destinées à l'alimentation animale, le Transport et le Transport Routier d'aliments pour animaux.

Norme	Champ d'application	Observations	Total
GMP+ B1 / GMP+ B2	Production d'aliments pour animaux		246,00 €
GMP+ B4.1 / GMP+ B4	Transport, Transport routier	Supplément ² 40%	98,40 €
		Cotisation	344,40 €

Le montant de la cotisation annuelle est de : 344,40 €

Exemple 5

Entreprise certifiée pour :
 la Production d'Aliments Composés,
 la Fourniture d'Aliments Composés,
 la Fourniture de Matières Premières destinées à l'alimentation animale,
 le Transport et le Transport Routier d'aliments pour animaux
 Note pays : site de production d'aliments sans antibiotiques

Norme	Champ d'application	Observations	Total
GMP+ B1	Production d'aliments composés		246,00 €
GMP+ B1	Fourniture d'aliments composés	Cotisation ² 40%	98,40 €
GMP+ B1	Fourniture de matières premières	Cotisation ³ 0%	0,00 €
GMP+ B4.1 / GMP+ B4	Transport, Transport routier	Cotisation ² 40%	98,40 €
GMP+ BCN-NL1	Site de production d'aliments sans antibiotiques	Cotisation ² 40%	98,40 €
		Cotisation	541,20 €

Le montant de la cotisation annuelle est de : 541,20 €

Exemple 6

Entreprise certifiée pour :
 la Fourniture d'Additifs,
 la Fourniture d'Aliments Composés,
 la Fourniture de Prémélanges,
 la Fourniture de Matières Premières destinées à l'alimentation animale,
 le Stockage et le Transbordement d'aliments pour animaux

Norme	Champ d'application	Observations	Total
GMP+ B3	Fourniture d'additifs		246,00 €
GMP+ B3	Fourniture d'aliments composés	Cotisation ³ 0%	0,00 €
GMP+ B3	Fourniture de prémélanges	Cotisation ³ 0%	0,00 €
GMP+ B3	Fourniture de matières premières	Cotisation ³ 0%	0,00 €
GMP+ B3	Stockage et transbordement	Cotisation ² 40%	98,40 €
		Cotisation	344,40 €

Le montant de la cotisation annuelle est de : 344,40 €

Informations complémentaires :

En cas d'erreur, les tarifs indiqués dans le document GMP+ C4 Tarifs 2018 prévalent sur ceux indiqués dans ce document.

Les réductions et suppléments ne s'appliquent que pour les cotisations de l'année 2018.

- ¹ Cette réduction ne s'applique que si l'Organisme de Certification a bien procédé à l'enregistrement de/des adhérent(s) dans la base de données GMP+ International.
- ² Un supplément de 40 % s'applique pour chaque champ d'application complémentaire.
- ³ Un supplément de 0 % s'applique pour chaque champ d'application complémentaire relatif à la fourniture d'aliments pour animaux.

Les adhérents qui changent d'Organisme de Certification en cours de certification ne payent aucune cotisation complémentaire, ni pour l'année en cours, ni pour la délivrance du nouveau certificat. Les adhérents payent une seule cotisation par an à GMP+ International.

Note explicative relative au Document GMP+ C4 Tarifs 2018

© GMP+ International B.V.

All rights reserved. The information in this publication may be consulted on the screen, downloaded and printed as long as this is done for your own, non-commercial use. For other desired uses, prior written permission should be obtained from the GMP+ International B.V.

Disclaimer

This publication was established for the purpose of providing information to interested parties with respect to GMP+-standards. The publication will be updated regularly. GMP+ International B.V. is not liable for any inaccuracies in this publication.